



Conseil d'administration du 22 novembre 2022

Procès-verbal

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance : N°2

Date de transmission de la convocation aux membres : 16/11/2022

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Etaients présents :

Etaients présents :

ADMINISTR ATION	GANZITTI Christophe	Proviseur
	VALENTINY Franck	Proviseur adjoint
	LERICHE Caroline	Adjoint gestionnaire
	THEENIVS Bruno	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
ELU S LO CA UX	RENOUF Thierry	Collectivité de rattachement
	RENOUF Aminthe	
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	FORESTIER Laurent	Enseignants
	HENRIOT Fabienne	
	HUSSON Maud	
	VERAN Eric	
	KOZLYK Stéphane	
	LE BOUDER Nadège	
	JACQUEMARD Philippe	
	BONHEURE Geneviève	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
PARENTS ET ELEVES	ANTOINE Guillaume	Parents d'élèves
	TAILLEFER Valérie	
	FROGER Jean-Claude	
	GRODENT Stéphane	
	BURGOS Didier	
	BOBO Louis	Elèves
	VIDECOQ Jonas	

Le quorum étant atteint (19 personnes présentes), Monsieur le proviseur ouvre la séance à 18h35.

Monsieur le proviseur demande si un des membres du CA accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Un secrétaire de séance est désigné en la personne de M. FORESTIER

Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2022

Monsieur le proviseur demande si le procès-verbal du dernier CA appelle à des remarques ou à des modifications. Aucune remarque n'étant signifiée, le procès-verbal est mis aux votes :

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Monsieur le Proviseur indique que pour la séance de ce jour, il doit ajouter à l'ordre du jour 2 conventions qui ont été transmises dès réception.

18h35 : Arrivée de M. RENOUF.

Affaires pédagogiques

Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Monsieur le proviseur demande aux membres présents si le rapport annuel qui leur a été transmis appelle à questionnements de leur part. Ce rapport fait un bilan de l'année scolaire 2021-2022 quant à l'utilisation des moyens, de la structure scolaire ou bien encore des résultats. Monsieur le Proviseur met au vote le rapport présenté aux membres du CA.

POUR : 20

CONTRE :

ABSTENTIONS :

NE PREND PAS PART AU VOTE :

Acte du CA

18h39 : Arrivée de M. BOBO

Programme d'activités négociées

Le Programme d'activité négocié CIO/EPLE permet à l'établissement d'accueillir une PsyEN dans nos locaux afin de travailler avec l'équipe éducative et les élèves.

Monsieur le proviseur demande l'autorisation de ratifier ce programme :

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Affaires financières

Décisions budgétaires modificatives

Madame l'adjointe-gestionnaire présente une DBM pour vote (prélèvement de 25 000 € afin d'équilibrer le SRH). Ces difficultés provenant de l'augmentation des tarifs des denrées, alourdie notamment par le recours à davantage de bio et de local.



Monsieur le Proviseur met au vote ce prélèvement sur fonds de réserve :

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Budget prévisionnel 2023

La parole est donnée à Madame l'adjointe gestionnaire pour la présentation du budget (cf. Rapport de présentation budget 2023 en annexe).

A la question du nombre de jours de fonds de roulement disponible par un membre élu, Madame l'adjointe gestionnaire indique que le lycée disposerait de 33,17 jours.

Madame la Conseillère régionale indique que pour faire face au contexte actuel de hausse de l'énergie, la Région Normandie a dû faire des choix comme celui de la contribution des fonds de roulement au budget.

Un parent d'élève regrette que la Région Normandie pousse ainsi à ce que les établissements ne soient pas vertueux face aux dépenses et incite à limiter les fonds de roulement. De plus, les parents d'élèves constatent que rien n'est fait pour que les travaux de sécurisation soient faits et que le contrôle d'accès fonctionne.

Un élu des personnels demande à Madame la conseillère régionale si des disparités existent entre les établissements. Madame la conseillère régionale indique qu'une programmation d'entretiens des lycées avait été faite dans l'ex-Région Basse-Normandie au contraire de l'ex-Haute-Normandie.

Monsieur le Proviseur met le budget 2023 au vote :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 13

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Monsieur le Proviseur demande au CA la délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle qui s'inscrivent dans la limite des dispositions de l'article R21231 du code de la commande publique.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA



Contrats et conventions

→ **Contrat d'entretien Café Richard**

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer le contrat avec Les Cafés Richard. L'entreprise propose la location et l'entretien et le prêt de différentes machines à café en contrepartie de l'approvisionnement de cafés par leur biais.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Convention de mise en œuvre de l'examen dénommé concours « un des meilleurs ouvriers de France » Barman-Barmaid**

M. le Proviseur indique que le lycée a été sollicité pour accueillir la finale nationale du MOF Barman-Barmaid. Cette édition se tient pour la première fois dans un établissement scolaire et le choix qui s'est porté sur le Lycée François Rabelais montre la reconnaissance de l'Institution et de la Profession quant à la qualité de l'enseignement dispensé.

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer la convention portant sur l'organisation générale, l'utilisation des locaux et la réalisation de prestations de restauration pour le jury et ses invités.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Convention d'hébergement relative à l'accueil des élèves du lycée Rabelais au lycée Rostand à Caen**

Le lycée Rostand a été sollicité afin de pouvoir héberger nos élèves. Pour l'année 2022-2023, nous avons donc eu recours à cet établissement pour héberger 16 élèves.

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec le lycée Rostand la convention qui a pour objectif de fixer les modalités d'hébergement des élèves du lycée Rabelais au lycée Rostand.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

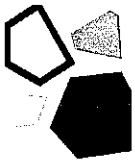
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Convention d'hébergement relative à l'accueil des élèves du lycée Rabelais au lycée Fresnel à Caen**

Le lycée Fresnel a été sollicité afin de pouvoir héberger nos élèves. Pour l'année 2022-2023, nous avons donc eu recours à cet établissement pour héberger 14 élèves.

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec le lycée Fresnel la convention qui a pour objectif de fixer les modalités d'hébergement des élèves du lycée Rabelais au lycée Fresnel.



POUR : 21
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Convention Association Unis-Cité – Programme nationale « Cinéma et citoyenneté »**

À l'identique de l'année scolaire précédente, Monsieur le proviseur demande aux élus du conseil d'administration leur accord pour signer la convention avec l'association Unis-Cité. Dans le cadre du programme « Citoyens de la Culture » lancé par le Ministère de la Culture, plusieurs jeunes en service civique organiseront et animeront des séances « ciné-débat » à l'internat du lycée à partir de films sélectionnés et fournis par le CNC.

POUR : 21
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Questions diverses

Aucune question diverse n'avait été déposée mais toutefois quelques échanges se sont déroulés autour des points suivants :

- Difficultés pour se connecter au réseau wifi : Monsieur le Proviseur indique que régulièrement des tickets d'assistance sont faits et il précise que l'ensemble des bornes wifi vont être changées et le réseau étendu car il avait été précurseur dans la demande de la couverture wifi. Désormais, une autre gamme de borne wifi est déployée dans les lycées.
- Qualités de certains vêtements professionnels : l'équipe de direction fera le point avec les prestataires qui sont proposés aux familles.
- Tournages de Top Chef : le chef d'établissement indique qu'il n'a plus d'information sur la venue de l'équipe de tournage.
- Cartes d'accès à l'établissement : les parents d'élèves s'inquiètent du non fonctionnement des cartes d'accès qui amenèrent certains élèves à escalader les grilles pour sortir du lycée. Monsieur le Proviseur indique qu'un nouveau devis de mise en œuvre du contrôle a été fait et qu'il attendait le retour des services de la Région Normandie.

La séance est levée à 19h45.

Le Proviseur,

Christophe GANZITTI

Le secrétaire,

Laurent FORESTIER

